

**Objet : Étude des cellules familiales de Castors présentes sur les cours d'eau à enjeux des Baronnies provençales – Demande de subvention à la DREAL et convention avec le Centre de Soins Faune Sauvage**

La Présidente expose :

Depuis plusieurs années, le Parc organise en collaboration avec le Centre de Soins Faune Sauvage-Aquila (CSFS) des actions d'information et de sensibilisation sur le Castor d'Europe auprès des habitants et visiteurs des Baronnies provençales lors de conférences et de sorties sur le terrain.

Parallèlement, le Parc est régulièrement interpellé par des acteurs locaux sur des problèmes de dégradations de cultures (vergers, prairies, etc.) et d'inondations engendrées par la présence de Castors sur certains secteurs des Baronnies provençales.

Le 17 mars dernier, la municipalité de Rosans (05) a organisé une réunion avec plusieurs services de l'État (DREAL PACA, DDT 05) et structures compétentes (ONEMA, ONCFS, Parc naturel régional des Baronnies provençales, CSFS- Aquila) afin d'aborder les problèmes récurrents liés à la présence de cette espèce sur la commune. Lors de cette rencontre, le Pnr des Baronnies provençales a été sollicité par les acteurs locaux et les services de la DREAL pour analyser la dynamique de population de Castors sur les zones à enjeux du territoire. Cette étude permettrait aux services compétents (DDT, DREAL) d'autoriser des interventions réduisant les impacts sur les activités riveraines.

L'opération proposée vise donc à :

- Améliorer les connaissances de la répartition du Castor sur des secteurs de cours d'eau à enjeux (conflits d'usages) ;
- Améliorer les connaissances des zones de conflits d'usages avérés ou potentiels relevés lors de l'étude (confrontations des données de répartition des cellules familiales avec l'occupation du sol observées en bordure de cours d'eau) ;
- Valider les actions qui pourront être mises en œuvre localement,
- Poursuivre la concertation et l'information menées localement.

3 zones sur 3 bassins versants du territoire du Parc seront étudiées :

- Haute vallée de l'Ouvèze : de la source de l'Ouvèze (Montauban-sur-l'Ouvèze) à Vercoiran ;
- Haute vallée de l'Eygues : du Rosanais à Verclause ;
- Vallée de l'Oule : de Montmorin à la confluence Oule-Eygues.

Ces 3 secteurs ont été considérés comme prioritaires dans le cadre de cette opération car les conflits d'usages (connus) y sont les plus fréquents.

Pour cela un protocole de terrain très complet sera mis en place. Il consistera à :

- Parcourir à pied les différents linéaires de cours d'eau des 3 zones d'études retenues ;
- Relever (pointage GPS) tous les indices de présence visibles sur les tronçons (cheminée, coulée de passage, zone de nourriture, gîtes principaux et secondaires, branches et végétation coupées, castoreum, etc.) ;
- Relever l'occupation du sol des parcelles présentes sur les 2 rives des cours d'eau étudiés.
- Réaliser cette étude sur un cycle biologique (un an) de l'espèce.

L'ensemble de ces données sera cartographié sur un logiciel SIG dont les tables et données associées seront exploitables par le Parc et les services de l'État.

Cette phase de terrain et de cartographie permettra de mettre en exergue les cellules familiales de Castor présentes et ainsi d'avoir une idée plus précise de la répartition de cette espèce.

Faisant suite à la phase de terrain, un rapport d'étude sera rédigé comprenant notamment des fiches de connaissances et d'actions par secteur.

La Présidente propose pour cette opération le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant (€ TTC)
Etude castor (Terrain + cartographie + rédaction + réunions) Prestation extérieure : convention avec le CSFS	20 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	20 000 €
Coordination et animation du Parc (Charges salariales, frais de déplacement)	5 000 €	Autofinancement Parc naturel régional des Baronnies provençales	5 000 €
Total	25 000 €	Total	25 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de conventionner avec le Centre de Soins Faune Sauvage Aquila (CSFS)
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Henriette MARTINEZ